

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 96 (1960)

**Heft:** 8

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MONTREUX 27 FÉVRIER 1960

576  
XCVI<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 8

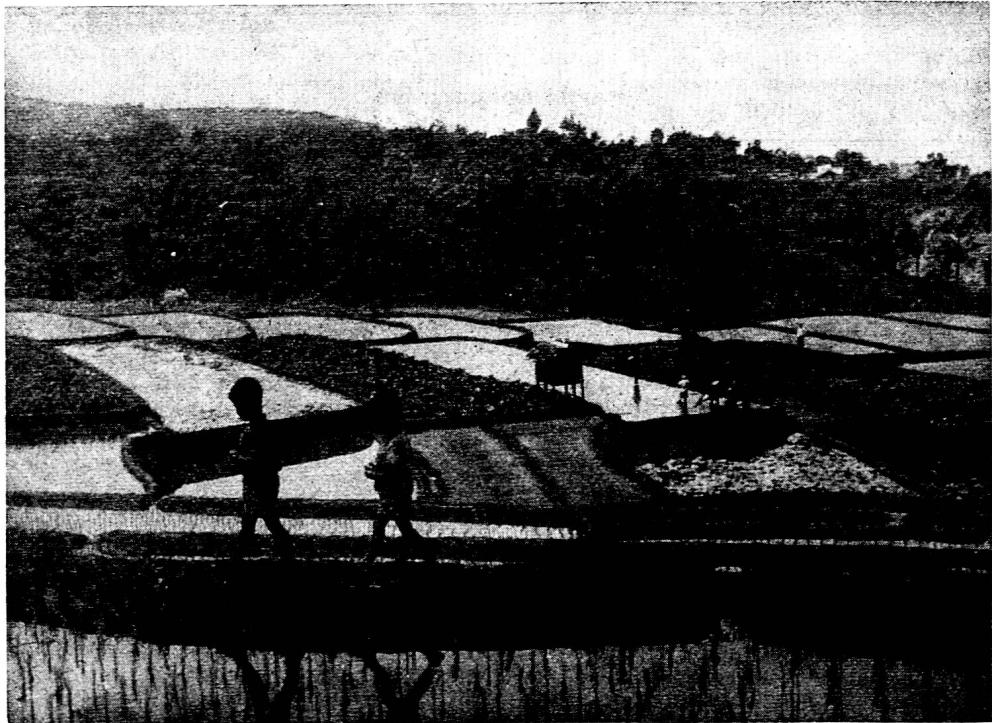
*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*En Indonésie, paysage de rizières*

# 32 fiches de lecture

pour le degré moyen

## Rappel de souscription

fiches concernant des textes choisis dans le manuel «Lectures» Edition Payot, livre officiel vaudois.  
Fr. 1.30 la brochure, 32 pages, 32 fiches, par G. Falconnier, A. Meylan, M. Reymond. (Fr. 1.- à partir de 10 ex.)  
Pour plus de renseignements consulter l'Éducateur du 20 février. Nous vous rappelons que pour des raisons pratiques et financières il faudrait que vous passiez vos commandes **avant** la parution de ces fiches dans l'Éducateur; au plus tard le 5 mars. Commandes à adresser à la «GUILDE DE DOCUMENTATION» M. LOUIS MORIER-GENOUD, INST., A VEYTAUX-MONTREUX.

## Partie corporative

### SPR - COMITÉ CENTRAL

#### SPR - Assemblée des délégués

Yverdon, samedi 20 février 1960

L'assemblée statutaire des délégués SPR s'est réunie au Foyer du Casino, à Yverdon, le samedi 20 février à 15 heures, sous la présidence d'A. Perrot.

Une cinquantaine de délégués étaient présents, ainsi que MM. Mermoud, directeur des écoles d'Yverdon, Treuthardt, vérificateur des comptes, Morier-Genoud, administrateur de la Guilde, et Cuany, l'organisateur dévoué et inamovible de nos réunions.

M. Mermoud, au nom des autorités d'Yverdon, souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée.

Le procès-verbal de la dernière assemblée — c'était celle du congrès de Genève — est lu et adopté.

Le rapport d'activité du président est très complet; il montre combien nombreuses sont les tâches dont le Comité central SPR doit se charger. Ce rapport est vivement applaudi; il paraîtra intégralement ou partiellement dans le bulletin.

La discussion permet de préciser qu'un nouveau stage, analogue à celui de Chexbres en 1959, est prévu. On espère qu'il sera possible de doubler le nombre des participants. D'autre part, les sections locales qui s'intéressent aux rapports entre l'économie et l'école peuvent en tout temps s'adresser au CIPR pour obtenir un conférencier.

Une extension de la diffusion de l'Éducateur est étudiée depuis longtemps par les comités centraux successifs; des contacts ont été pris dernièrement avec

l'enseignement secondaire neuchâtelois; quant à nos collègues fribourgeois, l'expérience tentée l'automne dernier n'a pas donné des résultats très enthousiasmants.

Sous la présidence de Monnier, vice-président, le rapport d'A. Perrot est adopté à l'unanimité.

Les comptes de la SPR ont paru dans le Bulletin No 6. Chacun a pu en prendre connaissance; bien que la publicité ait atteint un chiffre maximum en 1959, un effort est encore possible pour la développer dans les cantons de Genève, Neuchâtel et le Jura bernois.

La Guilde de documentation connaît un essor réjouissant; elle est appréciée non seulement par les membres de la SPR, mais aussi à Fribourg et dans le Valais, comme par des professeurs secondaires, des écoles privées et des parents.

Dans la discussion des rapports financiers il est suggéré de placer une partie de nos fonds de réserve, qui pratiquement ne sont jamais touchés, dans des investissements plus lucratifs que les carnets d'épargne.

Les conclusions des vérificateurs des comptes (les sections de Neuchâtel et du Jura bernois) sont adoptées à l'unanimité.

La préparation du congrès de 1962 était le principal objet à l'ordre du jour. Il s'agit d'abord de choisir le lieu du congrès. M. Chapuis, président de la SPJ propose de le fixer à Bienne, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ce qui est moins aisément, c'est de choisir le thème d'étude.



**La Guilde de documentation de la Société pédagogique romande** est toujours à votre disposition.

Demandez ses fiches, ses brochures, ses mots croisés à **M. Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.**

Le comité central a reçu, en temps utile, deux propositions : une de la SPV intitulée **Plan d'étude romand** qui est modifiée de la façon suivante : **Vers une école romande.** Cette proposition est appuyée dans son esprit par la SPN et par la SPJ ; une autre proposition est celle des sections genevoises : **Formation et recrutement du corps enseignant.**

Au fond, les deux propositions ne s'opposent pas, la seconde pouvant être considérée comme une partie de la première. C'est bien ce que fit ressortir la discussion ; la première proposition exigera un énorme effort de documentation et il semble que cette étude soit prématuée ; mais la seconde dépend beaucoup des conditions qui seront faites à l'école de nos cantons lors des réformes en cours.

Zimmermann (Nyon) présente les principaux arguments en faveur du premier thème, tandis que Pierre-humbert défend le second. La discussion est relativement animée, tout en restant très courtoise.

Enfin le vote intervient : 28 voix vont à la proposition vaudoise, 11 à la genevoise.

La section de la Chaux-de-Fonds présente un plan de travail qui adjoindrait au rapporteur général une équipe de collaborateurs, de tous nos cantons romands ; cette équipe étudierait les conditions de l'enseignement dans chaque canton, mais surtout, elle en tirerait, avant même le congrès, des directives qu'elle pourrait faire adopter par les sections cantonales et elle serait ensuite chargée de veiller dans chaque canton à la réalisation des vœux qui auraient reçu l'agrément de la SPR.

C'est le comité central SPR qui est chargé d'examiner ces dernières propositions.

Le **statut de la Guilde** (voir ci-dessous) est ensuite examiné, amendé et adopté. Cabiloz, l'actuel directeur, Morier-Genoud, administrateur, sont confirmés dans leurs fonctions jusqu'au prochain congrès. Quant aux délégués cantonaux, les sections sont priées de présenter leurs propositions au plus vite.

Le statut est enfin adopté dans son ensemble à l'unanimité.

A 18 h., l'ordre du jour était épousé et un repas en commun réunissait les délégués à l'Hôtel de la Prairie.

G. W.

## Règlement de la Guilde de documentation de la SPR

**Article premier.** — La Guilde de documentation (ci-après désignée Guilde) est une institution de la Société pédagogique de la Suisse romande. Elle édite, pour le compte de cette dernière, du matériel de documentation et d'enseignement.

**Art. 2.** — La Guilde relève, dans l'ordre, de la Commission de la Guilde, du Comité central de la SPR, de l'Assemblée des délégués de la SPR.

**Art. 3.** — La Commission de la Guilde est formée : du président de la SPR, d'un directeur, d'un administrateur, du caissier de la SPR ou du caissier particulier de la Guilde, et d'un représentant de chaque section cantonale.

**Art. 4.** — A l'exception du président de la SPR et des délégués cantonaux, les membres de la Commission de la Guilde sont élus par le Comité central de la SPR, sous réserve d'approbation par l'Assemblée des délégués.

**Art. 5.** — Le Comité central de la SPR fixe les honoraires à verser annuellement au directeur, à l'administrateur et au caissier de la Guilde, sous réserve d'approbation par l'Assemblée des délégués.

**Art. 6.** — Outre la liquidation des affaires courantes qui ne ressortissent pas expressément aux fonctions particulières du directeur, de l'administrateur ou du caissier de la Guilde, la Commission décide en matière d'édition.

**Art. 7.** — La Commission de la Guilde présente, chaque année, au Comité central de la SPR, un compte annuel de sa gestion comprenant notamment un état de fortune et un inventaire de ses stocks.

**Art. 8.** — La modification du présent règlement et la dissolution de la Guilde relèvent de l'Assemblée des délégués.

En cas de dissolution de la Guilde, l'Assemblée des délégués prend toutes dispositions utiles concernant les fonds et les stocks de cette institution.

**Art. 9.** — Le présent règlement entre en vigueur le 1er mars 1960.

Adopté par l'Assemblée des délégués de la SPR, dans sa séance du 20 février 1960, à Yverdon.

*Au nom de l'Assemblée des délégués de la SPR :*

*Le président,  
Ad. Perrot.*

*Le secrétaire,  
A. Paroz.*

## S O M M A I R E

**PARTIE CORPORATIVE :** SPR - Comité central : SPR - Assemblée des délégués. — Règlement de la Guilde de documentation de la SPR. — **Vaud :** Voici la fin. — CRJ — Section d'Aigle. — Nécrologie. — Echallens - Gymnastique. — CEMEA — AVMG — Cours de psychologie pratique. — Maîtres de dessin. — **Genève :** † Marius Noul. — **Neuchâtel :** Comité central. — Assemblée des délégués de la SPN - Convocation. — Compte rendu financier pour l'année 1959. — Exposition scolaire permanente - Rapport — Comités de sections. — UPN - Statistique. — **Jura bernois :** A l'Ecole normale des instituteurs. — Centre d'information pédagogique SPJ. — **Divers :** Société suisse des maîtres de dessin. — Echange d'appartements - Hollande. — Pourquoi allons-nous au cinéma ?

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** Mad. Dupont-Huber : Le passage de l'école à l'apprentissage. — G. Annen : Neige noire et chocolat blanc. — R. Dottrens : Allocution prononcée à l'Ecole normale de Jalapa, le 1er août 1959. — Fiches.

**VAUD****Voici la fin**

Fin de l'année scolaire ; piles de cahiers achevés, cartables à dessins bourrés de chefs-d'œuvre, cartons pleins d'ouvrages féminins, croquis, tissages, quelle somme de travaux ! Quel encouragement tangible aussi pour nous, qui avons œuvré toute une année, de pouvoir montrer au public, dans une exposition scolaire, un aboutissement mal démontrable d'autre part.

Et après ? que vont devenir ces herbiers, ces menus objets, ces peintures d'enfants, ces exercices de raccordages, ces belles pages d'écriture, de leçons de choses ou de civisme ? les condamnez-vous au grenier ou au pilon ? Non, car l'éducateur qui veille en vous pressent que cela doit servir encore : quelques prélèvements, faits au bon moment, encartés dans un album que nous vous fournirons gratis, seront le prétexte, pour votre nouvelle volée, d'un échange international, avec une classe d'un pays de votre choix. La fin de l'année scolaire contribue partout à l'éducation de la « compréhension internationale ».

Fin signifie aussi fatigue : jeune collègue, pense à durer, ne dépense pas toutes tes forces ! Si la fatigue te pèse, tes élèves aussi sont éprouvés par l'effort ; certains du moins, parce que leur santé est fortement défaillante. C'est le moment de les annoncer au médecin scolaire : peut-être qu'un séjour à la mer ou à la montagne, dans le courant de l'été prochain, pourrait les reconforter ? Alors, faites-nous parvenir le préavis médical et, si vous avez eu la joie de vendre du mimosa de Cannes dans votre localité, nous pourrons envoyer ces enfants en séjour de vacances, à très bon marché. Mais le délai d'inscription est fixé au plus tard à la rentrée !

Bonne fin à tous et... bon recommencement !

*Croix-Rouge de la Jeunesse — SPV  
R. Joost, Begnins.*

**CRJ****I. Film fixe.**

Un film sur Henri Dunant a été remis à la Centrale de documentation scolaire de Lausanne, où les nombreux collègues qui l'ont demandé pourront le commander en prêt. On peut aussi l'acheter auprès du soussigné.

**II. Échanges de vacances.**

Le délai d'inscriptions pour les échanges d'élèves avec l'Allemagne (été 1960) est fixé au 15 mars. Nous

prions nos collègues de bien vouloir grouper eux-mêmes les demandes pour nous les envoyer ; cela facilitera beaucoup notre travail. Merci !

*pour Croix-Rouge Jeunesse - SPV,  
R. Joost, Begnins.*

**Section d'Aigle**

La troisième séance du groupe de travail (lecture fouillée : Les revenants, p. 265, lect. II) aura lieu le 7 mars 1960 à 17 h. 30 à la salle des maîtres du nouveau collège, à Aigle.

**Section d'Aigle — Nécrologie**

En ce début d'année, nous avons eu la douleur de perdre notre collègue, Mademoiselle Jeannette Michel, maîtresse de travaux à l'aiguille.

Brevetée en 1952, Mademoiselle Michel avait su, par le sérieux de son travail et sa gentillesse, se faire apprécier des autorités et de ses élèves. Trop tôt disparue, elle laisse d'unanimes regrets. A sa famille, nous réitérons nos condoléances.

**Echallens - Gymnastique**

Prochaine leçon à Echallens (grande salle), mardi 1er mars 1960 à 17 heures.

**CEMEA**

Nous avons le vif plaisir de vous informer que Mlle **Gisèle de Failly** et M. **Henri Laborde**, responsables des CEMEA français, seront à Lausanne les 3 et 5 mars prochains.

Ces deux personnalités sont considérées parmi les plus éminentes dans les milieux de l'éducation.

Nous vous convions vivement à venir assister aux conférences qu'ils donneront :

1. **Henri Laborde : Vacances, loisirs...**  
Aula de l'Ecole normale de Lausanne,  
jeudi 3 mars 1960 à 20 h. 30.
2. **Gisèle de Failly : Les conditions de l'activité aux différents âges.**  
Café Vaudois, pl. Riponne, Lausanne,  
samedi 5 mars 1960 à 14 h. 15.

**accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution**



**Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois**

**Rabais sur les assurances accidents**

## Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Notre association organise, durant les vacances de Pâques 1960, les cours de ski suivants :

**Cours de Bretaye** : du lundi 4 au vendredi 8 avril, logement et pension au restaurant des Bouquetins. Les collègues peuvent être accompagnés de leur famille. Destiné comme d'habitude aux skieurs moyens, voire débutants, il aura de plus, cette année, un groupe de skieurs avancés, dynamique et « godilleur ». **Conditions** : couche en dortoir, pension, taxes, service, instruction par IS : membre AVMG, fr. 65.—, non-membre, fr. 70.—. Supplément pour la couche en chambre de 2 ou 3 lits : fr. 10.—. Collectif Lausanne - Bretaye : fr. 12.40. Abonnement à courses illimitées sur les monte-pente, conseillé aux bons skieurs : fr. 25.—. Possibilité de payer à la course, tarif société. Assurance-accidents facultative : fr. 6.—. L'AVMG rembourse à ses membres la moitié des frais de voyage effectifs. Un rabais est prévu pour les enfants jusqu'à 12 ans. **Inscriptions** : jusqu'au 15 mars, auprès de David Stuby, Vulliemin 32, Lausanne, tél. (021) 23 56 08.

**Cours de station** : les hôtels et remonte-pente de Val d'Isère ne pouvant nous accorder aucun arrangement spécial durant les vacances de Pâques, ce cours aura lieu à Zermatt, du dimanche 10 au jeudi 14 avril. Prix : fr. 175.— en chambre ; fr. 155.— en dortoir, supplément de fr. 20.— pour non-membres AVMG. Ce prix comprend : voyage collectif Lausanne - Zermatt et retour, pension à l'hôtel National-Bellevue, logement hôtel Bellevue et dépendances, abonnement à courses illimitées sur le chemin de fer Zermatt - Gornergrat, leçons de ski par ISS, service et taxes. Supplément de fr. 6.— pour retour individuel, fr. 6.— pour assurance-accidents, fr. 5.— pour chambre à un lit, fr. 5.— pour inscription tardive.

Inscriptions et renseignements auprès de Claude Bucher, Mont-Goulin 13, Prilly, tél. (021) 24 23 88, **jusqu'au 15 mars**. Une circulaire détaillée renseignera les participants.

**Cours de haute montagne** : à Saas-Fee, du mardi 5 au samedi 9 avril. Cabane Britannia. Ascensions : Allalinhorn (4027 m), Rimpfischhorn (4198 m), Strahlhorn (4190 m), Alphubel (4206 m). Région splendide dont la réputation n'est plus à faire. Les courses, typiquement de haute montagne, enchanteront les skieurs entraînés. Un guide sera engagé.

Coût approximatif : membres CAS ou CSFA : fr. 125.—, non-membres : fr. 135.—. Supplément pour non-membres AVMG : fr. 10.—.

Tous ceux qui se proposent de participer à ce camp voudront bien envoyer leur inscription provisoire **avant le 5 mars** à René Martin, Montchoisi 26, Lausanne.

## NEUCHATEL

### Comité central

Séance du 18 février, à Neuchâtel. Présence bienvenue de M. Paul Grandjean, président des membres S.P.N. non rattachés à la VPOD.

Procès-verbal de Mlle Schmid lu et adopté.

Le principal objet de notre ordre du jour est l'organisation de l'assemblée des délégués et de la prochaine assemblée générale annuelle. La première aura lieu un soir (ce sera la première fois), le 10 mars, la seconde le samedi après-midi 19 mars. La célébration du centenaire en juin ne nous autorise pas à prendre deux fois congé au cours de l'année pour la SPN.

## GUILDE DE TRAVAIL

### Cours de psychologie pratique

#### 4e leçon :

Projection du film « Frayeurs enfantines », commenté par Mlle D. Bauer, psychologue, mercredi 2 mars 1960, à 17 heures, au collège Saint-Roch, rue de la Tour, Lausanne.

Par personne : 2 francs. — Par couple : 3 francs.

Le nouveau Bureau de l'assemblée générale, ayant tenu séance le 6 courant, s'est constitué comme suit :

Président : Louis Vivian, Lausanne ;

Vice-président : Rémi Renaud, Gimel ;

Secrétaire : Anne-Marie Boudry, Corcelles-près-Payerne ;

Membres adjoints : Mme Madeleine Giorla, Veytaux, Georges Lüdi, Vaulion.

## Maîtres de dessin

Samedi 5 mars, 15 h. 30, Ecole normale Lausanne, séance de travail ordinaire : confrontation de travaux d'élèves — communications diverses.

C. E. Hausammann.

## GENÈVE

### † Marius Noul

M. Marius Noul est né le 23 novembre 1900. Nommé sous-régent en 1915, il devint régent en ville en 1918.

En janvier 1934, alors qu'il était instituteur à la rue Necker, il fut élu au Conseil administratif, où il demeura jusqu'en 1943. En septembre de cette année, il reprit une classe à l'école du Grutli qu'il garda jusqu'en mai 1948. Il fut, à ce moment, nommé conseiller administratif, poste qu'il occupa jusqu'aux élections de 1959.

Il avait donné sa démission d'instituteur en 1951.

Marius Noul était un homme d'un commerce agréable ; fin, cultivé, un peu poète, il n'avait rien du politicien fanatique.

Il n'avait pas oublié ses origines modestes, ni ses difficultés d'adolescent et, toute sa vie, il a lutté pour les humbles, les besogneux et les malchanceux.

Sa bonté et sa bonhomie lui avaient valu l'amitié de ses collègues. Devenu magistrat, il les accueillait avec la même simplicité et le même plaisir qu'auparavant.

C'est pourquoi, exceptionnellement, notre séance réglementaire n'est convoquée qu'un après-midi, sans conférence.

Les rapports de gestion nous sont communiqués et commentés par leurs auteurs, puis mis en discussion. Ils paraîtront en entier dans l'« Educateur » ; inutile donc d'en dire plus.

Le travail des Commissions pour la Réforme de l'enseignement avance sérieusement. Les sections seront réunies dans quelques jours pour en discuter encore. Les non-initiés trouvent peut-être ce labeur fastidieux. Ou nos nombreuses consultations procèdent-elles d'un esprit démocratique excessif ? C'est bien possible.

Du Cartel nous avons l'écho des débats sur l'égalité des traitements pour les deux sexes, les allocations familiales, la revalorisation de nos salaires.

Une déclaration signée de cinquante-sept institutrices de La Chaux-de-Fonds nous est remise. Elle a trait précisément à l'application du principe « à travail égal, salaire égal » pour les collègues masculins et féminins célibataires. Elle arrive à son heure puisque le Cartel s'en préoccupe justement. Toutes ces questions réclament un examen approfondi.

W. G.

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA SPN

**Convocation**

Jeudi 10 mars à 19 h. 30

à l'hôtel Terminus de Neuchâtel (près de la gare)

**Ordre du jour :**

1. Procès-verbaux.
2. Rapports financiers.
3. Budget pour 1960 et fixation des cotisations à la SPN et à la caisse d'entraide.
4. Rapport de l'exposition scolaire permanente.
5. Rapport du Comité central.
6. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants.
7. Divers.

**N.B. —** Sont convoqués :

- a) les membres du CC et leurs suppléants, les présidents de section ;
- b) les délégués des districts, à raison d'un représentant jusqu'à 50 membres, de deux représentants pour les sections qui comptent de 51 à 100 membres.

*Le Comité central.***Compte rendu financier pour l'année 1959****I. CAISSE GÉNÉRALE****a) Entrées**

Cotisations centrales :			
393,75 à fr. 32.—	12 600.—		
10 à fr. 18.—	180.—	12 780.—	
Ristournes s/primes ass. acc.			
et R.C.	418,95		
Intérêts : titres	305,30		
livrets d'épargne	65,15	370,45	
Cotis. au Fonds spécial		1 050.—	
Cotis. au Fonds du Centenaire		1 968,75	
Remboursement imp. ant. 58		143,45	
Adm. part de la C. d'entraide	600.—		
Adm. part du Fds spécial	200.—	800.—	
<b>Total des entrées :</b>	<b>17 531,60</b>		

**b) Sorties**

Administration	2 076.—		
Cotis. romandes 415 à fr. 15,50	6 432,50		
Assemblées : c. central et dél.	1 916,70		
Délégations	805,25		
Assemblée gén. et déplacements	1 282,40		
Commissions (réf. de l'ens.)	1 876,35		
Frais généraux	958,25		
Subventions : SNTM	250.—		
ESP	250.—		
diverses	270.—	770.—	
Film du centenaire, part SPN		5 000.—	
Versement au Fds spécial		1 050.—	
Versement au Fds du Centenaire		1 968,75	
<b>Total des sorties</b>	<b>24 136,20</b>		

Sorties :	24 136,20
Entrées :	17 531,60
<b>Déficit :</b>	<b>6 604,60</b>

**Bilan au 31. 12. 59.**

Titres	17 000.—
Livrets d'épargne	148,50
Chèques postaux	1 526,10
Caisse	233,81
<b>Total de l'actif</b>	<b>18 908,41</b>

Actif au 31. 12. 58	25 513,01
Actif au 31. 12. 59	18 908,41
<b>Diminution :</b>	<b>6 604,60</b>

**II. CAISSE D'ENTRAIDE****a) Entrées**

Cotisations : 395,75 à fr. 5.—	1 978,75
Intérêts : titres	671,10
livrets d'épargne	85,25
s/prêts	30.—
Remboursement imp. ant. 58	786,35
Dons (remb. prestations)	244,30
	550.—
<b>Total des entrées</b>	<b>3 559,40</b>

**b) Sorties**

Prestations de la caisse	1 100.—
Impôts cantonaux	85,10
Adm. versement à caisse générale	600.—
<b>Total des sorties</b>	<b>1 785,10</b>

Entrées :	3 559,40
Sorties :	1 785,10
<b>Boni :</b>	<b>1 774,30</b>

**Bilan au 31. 12. 59**

Titres	33 000.—
Livrets d'épargne	2 601,55
Cédules de prêts	1 710.—
Caisse	2 233,46
<b>Total de l'actif</b>	<b>39 545,01</b>

Actif au 31. 12. 58	37 770,71
Actif au 31. 12. 59	39 545,01
<b>Augmentation</b>	<b>1 774,30</b>

**III. FORTUNE DE LA SPN au 31. 12. 59**

I. Caisse générale	18 908,41
II. Caisse d'entraide	39 545,01
<b>Total</b>	<b>58 453,42</b>

## S. E. ou O.

Les Hauts-Geneveys, le 9 janvier 1960.

Georges Treuthardt, caissier SPN.

<b>CINÉMA</b>	<b>A vendre, à prix très avantageux, mes projecteurs de démonstrations</b>
	Heurtier, Micron XXV, appareils 16 mm, sonores, très peu utilisés. Garantie.
	S'adresser à <b>Edgar Sauvain</b> , instit., <b>Biénné</b> , Dufour 68, tél. (032) 2 84 67.

## EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

## Rapport d'activité pour 1959

Nous avons l'honneur de vous présenter un aperçu de notre activité au cours de l'année 1959.

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre gratitude au département de l'Instruction publique et à son chef, Monsieur Gaston Clottu qui, outre l'aide financière précieuse qu'ils nous apportent, sont toujours prêts à satisfaire nos demandes et à soutenir nos efforts.

Le comité de l'ESP est animé d'un excellent esprit. Tous ses membres accomplissent leur mission avec beaucoup de conscience et de désintéressement. Nous les en remercions bien sincèrement. Au cours de quatre séances, ils ont liquidé les affaires courantes et procédé à l'acquisition de volumes et de matériel d'enseignement.

C'est ainsi, par exemple, qu'un magnifique projecteur a été acquis. Il est à la disposition de tous les maîtres du canton. Qu'ils n'hésitent pas à recourir à ce merveilleux instrument de travail !

Notre collection de clichés est déjà importante et va s'enrichir au cours des prochaines années.

## RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

L'ESP a été ouverte :

41 fois le mercredi de 14 à 17 heures,  
39 fois le jeudi de 16 à 18 h.

**Nouveaux abonnés :** 13 fiches nouvelles ont été établies. Numéros 135 à 147.

**Service de prêts :** L'ESP a reçu 401 (402) visiteurs et a expédié 28 (44) paquets par la poste. 1283 (1224) volumes sont sortis, soit : 426 (366) ouvrages de l'ESP et 857 (858) volumes de la bibliothèque du C.E. 11 (—) tableaux scolaires ont été demandés ; 70 (56) séries de clichés ont été prêtées.

En 1959, l'ESP s'est enrichie de 39 ouvrages et la bibliothèque du C.E. a fait l'acquisition de 14 volumes.

## RAPPORT DE CAISSE

## Dépenses

Appareil de projection et clichés	Fr. 1178,30
Trait. bibliothécaire et AVS	1046
Livres, revues, reliures	633,90
Tableaux scolaires	88,80
Assurance, délégations et frais divers	81,60
Solde en caisse pour balance	304,87
	Fr. 3333,47

## Recettes

Solde en caisse 1958	Fr. 325,97
Fonds dit « de projection »	700
Subvention de l'Etat	1500
Part de l'Etat s'achat du projecteur	257,50
Subv. de la Commission scolaire Ne	200
Subv. de la SPN-VPOD	250
Subv. de la SPN-VPOD sect. Ne	100
	3333,47

Nous adressons nos vifs remerciements aux autorités et associations professionnelles ci-dessus pour l'aide financière qu'ils nous apportent année après année et qui nous permet de mener notre mission au service de l'enseignement.

## CONCLUSIONS

Certes, nous savons que l'inspecteur dispose de nombreuses sources de documentation. Les nouveaux brevetés entrent dans la carrière munis d'un riche fichier. Bien des commissions scolaires ont fait un louable effort pour doter leurs classes de matériel d'enseignement. Mais nous n'en pensons pas moins que beaucoup de membres du corps enseignant trouveraient à l'ESP les moyens d'enrichir leur menu journalier. Une simple carte adressée à notre bibliothécaire, toujours si dévoué, leur permettrait de recevoir chez eux, des ouvrages de pédagogie, de psychologie, des clichés, de la documentation et... des romans. Qu'on se le dise !

Pour donner suite à une remarque faite à l'assemblée des délégués, nous avons fait connaître notre institution aux normaliens au cours d'une visite des locaux sous la conduite du directeur des Etudes pédagogiques.

Nous rappelons que nos locaux sont à la disposition de ceux qui voudraient organiser une exposition. En novembre dernier, nous avons admiré celle des éducateurs espérantistes.

*Pour le Comité ESP : Ch. Landry.*

## Comités de sections

**Val-de-Travers :** Président, M. Francis Maire ; vice-président, M. Georges Bobillier ; secrétaire, M. Léo Coulot ; caissier, M. Georges Müller ; assesseur, Mlle Reine Renaud. Tous enseignent à Couvet. W. G.

## UPN

## Statistique de la fréquentation des cours

	1958/59	1959	1959/60
<b>La Chaux-de-Fonds</b>			
Beaux Arts	33	14	24
Art de s'exprimer	24	16	22
Biologie	9	8	23
Histoire	14	7	16
Littérature française	6	14	—
Mathématiques	18	14	18
Musique	36	—	—
Philosophie	—	—	—
Psychologie	76	—	—
Physique	10	—	—
Géologie	—	31	—
Tragédie grecque	—	91	—
Histoire de chez nous	—	—	53
Législation routière	—	—	30 (?)
Littérature anglaise	—	—	11
	226	195	197
<b>Le Locle</b>			
Beaux Arts	—	—	—
Littérature française	35	—	27
Musique	32	—	23
Mathématiques	12	7	—
Electricité générale	22	24	—
Histoire de chez nous	—	27	—
Littérature russe	—	13	—
Photographie	—	—	36
Psychologie	—	—	34
	101	71	120
<b>Totaux</b>	327	266	317

*P. Berger.*

## JURA BÉRNOIS

### A l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

La Direction de l'Instruction publique a admis à l'Ecole normale des instituteurs pour une période d'essai de 6 mois les 20 élèves suivants (ordre alphabétique) : **Boegli** Jean-Pierre, Reconvilier ; **Doriot** Pierre-André, Berne ; **Frund** Denis, Courchapoix ; **Girod** Mario, Biel ; **Gunzinger** Charles, Delémont ; **Lüthy** Marc, Tavannes ; **Maillat** Denis, Lugnez ; **Montavon** André, Bonfol ; **Montavon** Louis, Delémont ; **Muller** Roland, Bonfol ; **Parrat** Roland, Delémont ; **Poupon** Fernand, Les Breuleux ; **Rebetez** Jean-Paul, Biel ; **Schaffter** Eric, Moutier ; **Schaffter** Hubert, Delémont ; **Simmen** Claude, Tavannes ; **Steiner** Georges, Courfaivre ; **Treuthard** Eric, Bévilard ; **Wahli** Samuel, Perrefitte ; **Wyss** Gérard, Courtelary.

Souhaitons-leur pleine réussite dans leurs études et signalons que, dès la rentrée d'avril, l'Ecole normale des instituteurs comptera 67 élèves, ce qui complique à un très haut degré les conditions de logement et d'entretien de ceux-ci.

### Centre d'information pédagogique SPJ Porrentruy

#### Vente - action (valable jusqu'à fin mars 1960)

Pour rendre service au corps enseignant, le CIP est en mesure de livrer à des conditions très avantageuses des enveloppes pour documents, en papier beige, de bonne qualité, avec patte gommée, sans impression,

format C 3, 458 × 324 mm (pour A 3), 20 ct. pièce  
format C 4, 324 × 229 mm (pour A 4), 7,5 ct. pièce  
format C 5, 229 × 162 mm (pour A 5), 4 ct. pièce  
éventuellement, en cas de commandes suffisantes, format C 6, 162 × 114,5 mm (pour A 6), 2 ct. pièce.

Livraison par 50, 100, 150, 200, etc. pièces.

Conditions de vente : frais d'expédition à la charge de l'acheteur, prix net, paiement au comptant par versement au compte postal IVa 9393, Centre d'information pédagogique. Porrentruy.

Commandes à adresser au Centre d'information pédagogique, Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

## D I V E R S

### Société suisse des maîtres de dessin

**Exposition : l'eau.** Dans le dernier numéro du Bulletin a paru dans la rubrique vaudoise un communiqué à l'occasion de l'exposition : l'eau, organisée à Lausanne par les 1 et 2 atelier 1960.

Or, ces renseignements ne concernent que nos collègues vaudois : tous les instituteurs du pays romand peuvent s'y intéresser et y envoyer des travaux. Ils y seront les bienvenus.

### Echange d'appartements — Hollande

Famille d'instituteur, 4 personnes, échangerait appartement tout confort, prox. mer du Nord et de la capitale contre logement région de Genève. A.v.d. Graaf, Zaandenlaan 103, Haarlem, Hollande.

## DOCUMENTATION...

### Pourquoi allons-nous au cinéma ?

Le bulletin de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) a publié une statistique qui condense les diverses réponses obtenues à une enquête intitulée : Que va chercher le public au cinéma ? Voici les résultats :

Besoin, habitude, routine, attrait de la salle obscure, 10-20 % des spectateurs.

Oubli, évasion, sensation, détente, distraction, euphorie, 60-70 %.

Plaisir artistique simple : 10-15 %.

Plaisir cinématographique : 5 % des spectateurs.

Le résultat obtenu inspire aux enquêteurs ces commentaires : ce qui frappe le plus dans cette statistique, c'est le pourcentage insignifiant accordé par les spectateurs qui, d'après nos correspondants, vont au cinéma, pour le cinéma, c'est-à-dire pour goûter un plaisir que ne leur procure aucun autre art et qui s'intéressent à la forme cinématographique autant qu'à l'anecdote du film.

Ce bilan est accompagné du chiffrage des « centres d'intérêts ».

Vedette et sex-appeal	30
Titre	10
Sujet	10
Adaptation	5
Interprétation	10
Style, art, culture	5

Ces chiffres sont éloquents : le cinéma, par l'exceptionnelle fascination de son spectacle, a éveillé le besoin du rêve et de l'aventure au sein d'une multitude écrasée par un sort matériel misérable, et privée presque totalement de tout élément de culture, de vie spirituelle, de jugement. C'est là, tout à la fois, sa magnifique mission et son écrasante responsabilité. Le rêve qui est la ventilation de l'inconscient et le ferment de toute imagination créatrice, a été révélé à la foule ; mais au lieu d'être pour elle une méditation et un stimulant, il est devenu rapidement une drogue. Ainsi, le cinéma ayant communiqué aux masses un des plus hauts appétits de l'âme, n'assouvit en fait chez elle qu'une fringale qui se satisfait des plus médiocres pâtures. (Le Cinéma - Henri Agel.)

## COMMUNIQUÉ

### Les engrains mouillés ont-ils perdu leur valeur ?

Fort heureusement, les engrains qui se sont humidifiés pendant le stockage n'ont rien perdu de leur valeur. On sait que la plupart des engrains sont avides d'humidité. C'est pourquoi il convient de ne jamais poser les sacs d'engrais directement sur un sol nu ou bétonné, mais il faut les isoler en les plaçant sur des planches. En outre, lorsqu'on a entamé un sac, il faut bien le fermer après emploi. L'engrais complet Lonza et le nitrate d'ammoniaque qu'on ne peut plus répandre à sec sont utilisables en arrosage après dissolution dans de l'eau. On emploie ainsi une à deux poignées d'engrais complet Lonza ou de nitrate d'ammoniaque par arrosoir de 10 à 12 litres. On obtient des résultats remarquables avec cette solution nutritive aussi bien pour les salades et les épinards affaiblis par l'hivernage qu'avec les autres légumes tels que choux-fleurs, colraves, bettes et tomates. La croissance de tous ces légumes doit en effet être stimulée par un rapide coup de fouet. On opère de la façon suivante : on met une ou deux poignées d'engrais dans 10 litres d'eau, on laisse agir quelques minutes, on brasse deux ou trois fois et on arrose les jeunes plantes avec cette solution nutritive. De cette manière, les éléments nutritifs qui arrivent rapidement dans la zone des racines des plantes agissent immédiatement.

### Partie pédagogique

#### DANS LES CLASSES DES DERNIÈRES ANNÉES DE SCOLARITÉ PRIMAIRE

## LE PASSAGE DE L'ÉCOLE A L'APPRENTISSAGE

*Malgré ses multiples et absorbantes activités, Mme Dupont-Huber, psychologue-conseil, a bien voulu dire à nos lecteurs ce que les employeurs réclament de leurs apprentis. Les examens de sélection qu'elle organise pour d'admission à l'apprentissage dans l'artisanat, l'industrie et des écoles professionnelles donnent à son information et à ses conseils une valeur pratique qui ne manquera pas de retenir l'attention de nos collègues.*

Pour comprendre selon quels critères doit s'opérer le passage de l'école à l'apprentissage, il faut tenter de saisir ces deux entités dans leurs interrelations ; aussi est-il nécessaire, au préalable, d'examiner rapidement l'évolution de l'industrie telle qu'elle apparaît dans ses grandes lignes. Il sera plus facile ensuite de saisir quel type d'équilibre les élèves sont appelés à réaliser pour s'adapter au monde professionnel.

Chacun le sait, tous les efforts de l'industrie tendent aujourd'hui à systématiser la rationalisation amorcée au début du siècle (en fait introduite par Taylor). Par la rationalisation, on s'est efforcé de morceler le travail pour simplifier les activités de l'ouvrier. La division du travail a pour but l'augmentation de la production, la diminution du nombre des ouvriers qualifiés et par conséquent la baisse du coût de la main-d'œuvre.

L'entraînement de l'ouvrier (manœuvre spécialisé) à des actes simples vise à l'automatisation des mouvements et, indirectement, à l'économie d'énergie. En outre, l'introduction systématique des machines, permet peu à peu la suppression de l'homme musculaire, l'« homme-bœuf », comme d'aucuns l'ont appelé.

Simultanément, les machines deviennent toujours plus complexes et l'artisanat disparaît progressivement. Selon le degré de rationalisation atteint, l'industrie s'équipe de machines de types divers que l'on pourrait cataloguer de la façon suivante :

1) Les machines dépendantes, alimentées, réglées, conduites par un ouvrier qualifié, fonctionnant comme opérateur, maître de son instrument.

2) Les machines semi-automatiques (exemple : tour revolver) où l'ouvrier spécialisé ou qualifié se voit confier la surveillance et le réglage ; chaque ouvrier supervisant un parc de machines, et non plus une seule machine.

3) Les machines automatiques (exemple : rotative d'imprimerie). L'homme n'est là que pour combler les lacunes de la machine, par quelques opérations simples et répétées, la machine dominant l'homme et lui imposant ses nécessités ; l'homme devenant le complément de la machine. Si la machine manque d'yeux, l'homme en aura pour elle : il tire, il porte, il traîne... Toutes les actions sont accomplies par l'homme au rythme de la machine. Le travail de l'ouvrier est dur, car dépourvu de tout intérêt intellectuel et technique.

4) Les machines « électroniques ». L'ensemble des réactions de l'homme sont confiées à la machine. L'ouvrier est « supprimé », seul devient nécessaire le technicien (ou le mécanicien parfois) qui dans certains cas, avec l'aide de l'ingénieur, procédera à la mise en marche de la machine. Autour de cette merveille, on aura encore besoin de quelques manœuvres pour procéder à l'entretien et aux nettoyages des locaux.

5) Les machines transferts, composées pour l'essentiel d'éléments adaptables à d'autres opérations (que la fabrication de culasses de moteurs par exemple),

d'éléments qu'on peut ôter, remplacer, recombiner et « assortir » selon les besoins. Le progrès est essentiellement un progrès de **souplesse**, d'adaptabilité des systèmes automatiques, jusqu'ici très étroitement spécialisés. Pour faire les transformations que nécessite chaque nouveau travail, le mécanicien est insuffisamment qualifié ; aussi est-il remplacé par un technicien ou par un ingénieur.

A côté de la superindustrie, on voit subsister des îlots artisanaux, spécialement dans les régions agricoles. Cet état de chose prolonge l'existence d'un travail pré-machiniste, d'un travail à l'unité où chaque ouvrier exécute encore l'ensemble des opérations que nécessite un travail donné ; dans certaines petites et moyennes entreprises, cette forme de travail est encore pratiquée, mais elle disparaît peu à peu, car la productivité est insuffisante pour permettre de lutter contre la concurrence.

Face à ce nouvel état de choses, on peut faire les constatations suivantes :

a) Les machines automatiques libèreront une main-d'œuvre qui devra être absorbée ailleurs. Comme nous avons eu l'occasion de l'exposer dans cette revue (Educ. No 26, 1959), ce sont les manœuvres qui souffriront le plus ; comme ils n'ont pas vraiment bénéficié d'un apprentissage systématique, ils sont moins souples et moins aptes à un reclassement professionnel.

b) L'automation aura des répercussions psychiques et morales sur l'individu. Ces répercussions sont complexes et l'on ne peut qu'en examiner l'un ou l'autre aspect qui, du reste, varie selon le degré d'automatisme de la machine.

Les travaux rythmés comme les travaux à la chaîne — contrairement à ce que l'on aurait pu penser — sont les moins pénibles et les moins abrutissants (dans les milieux non-bruyants) ; lorsque l'individu est parvenu à exécuter les mouvements que l'on réclame de lui d'une façon absolument mécanique, son esprit est « libéré » et il peut alors suivre sa pensée, songer à tout ce qui fait sa vie hors du travail. Les hommes repliés sur eux-mêmes (introvertis) comme aussi les femmes s'adaptent facilement à cette situation.

Par contre, les travaux semi-automatiques sont peu intéressants, ne libèrent pas l'esprit et créent une tension extrême, entraînant l'insatisfaction. Ils sont peut-être mieux adaptés aux individus de type extraverti.

L'influence des machines automatiques sur l'ouvrier est plutôt néfaste. En effet, ce dernier a le sentiment de perdre sa valeur au profit du rendement de la seule machine. Il se sent diminué et croit n'être plus que le prolongement d'une mécanique. C'est alors que la citation de Sismondi (Nouveaux principes d'économie politique) est valable : « L'homme a perdu en intelligence et en vigueur du corps, en santé et en gaité tout ce qu'il a gagné en pouvoir de produire la richesse. C'est par la variété des opérations que l'âme se développe. »

Pour ces manœuvres que deviendront sans aucun doute certains élèves des classes primaires, à vrai dire les moins doués, que peut faire le maître ? Il doit leur donner un intérêt dans la vie, essayer à l'école déjà de forger les armes qui leur permettront d'avoir un « hobby » auquel ils penseront alors que leurs mains s'agiteront ou qu'ils seront figés en face d'une machine productrice, attendant de la nourrir. Il faut leur donner un but. Ce seront les premières années qui suivront l'école qui décideront de leur santé morale. Il faut leur montrer aussi que cette machine qui semble les asservir est une réalisation géniale de l'homme.

Les qualités que l'individu doit donc posséder pour résister à cette servitude, c'est un équilibre, c'est un optimisme d'autant plus facile à acquérir s'il est peu doué, parce qu'il mesure alors mal ce qui lui manque.

c) Il vaut la peine de conseiller aux élèves des apprentissages avec contrat, car la demande de personnel qualifié va en s'accroissant. Autrefois, en effet, l'habileté manuelle des hommes servait à confectionner les objets ; aujourd'hui, elle sert à confectionner les machines qui exécuteront ces objets. Ainsi, un nouveau cycle recommence ; on assiste au triomphe des fonctions de réglage, de montage, de réparation, fonctions que ne peuvent réaliser que des employés qualifiés. Les réparateurs, les constructeurs, les inventeurs deviennent chaque jour plus recherchés. Les tâches les plus délicates sont confiées aux techniciens et aux ingénieurs. Pourtant, devant les exigences du machinisme, leur nombre étant trop limité, on est contraint de faire appel aux ouvriers qualifiés, ceux-ci travaillant alors selon des instructions précises, des notices, des schémas, des prescriptions. Et l'on voit alors réapparaître une sorte d'artisanat surqualifié à l'intérieur de cette automation qui avait voulu tuer l'homme : c'est une sorte de revanche de l'homme sur la machine.

d) La métallurgie et l'électricité semblent avoir acquis partout droit de cité. L'introduction des machines touche maintenant tous les domaines de l'industrie, depuis le métier à tisser jusqu'à la pétrissage automatique ; c'est donc dans la mécanique que l'industrie forme le plus grand nombre d'apprentis.

e) Remarquons en dernier lieu que nous vivons une période transitoire où nous avons les désavantages de l'automation amorcée, sans jouir encore des bienfaits qu'elle procurera, sous forme de diminution des heures de travail. La diminution des heures de travail augmentera les loisirs, donc la consommation, qui entraînera le développement des **services** à la clientèle : telle est une des caractéristiques du XXe siècle.

Le développement des services se répercute dans des domaines très différents. Dans l'hôtellerie, on assiste simplement à une extension : le nombre d'hôtels, de restaurants, croît considérablement. On voit apparaître les « snacks » et les « milk-bars ». Tous ces établissements occupent un personnel qu'il est difficile de recruter chez nous, faute de main-d'œuvre formée. Dans la vente, l'augmentation des services est telle qu'on cherche à l'enrayer en instaurant le « self service » ; mais celui-ci ne parviendra pas à supprimer les gérants, les caissières et toute la gamme des préparateurs à l'arrière. On note également un fort accroissement des coiffeurs, des masseurs, des esthéticiennes, des infirmières, des nurses, des médecins, des dentistes, des instituteurs, des professeurs, des assistantes sociales. La place et le rôle que jouent aujourd'hui les agents d'assurance, les représentants, les téléphonistes, les enquêteurs, les publicistes, les démonstrateurs est considérable. Dans des domaines plus techniques, mais où

le rôle de service demeure apparent, notons : les chauffeurs livreurs, les chauffeurs de taxis, les garagistes, les carrossiers, les mécaniciens de machines à écrire, à coudre, les monteurs électriciens, les monteurs aux téléphones.

D'une part, on relève une augmentation de la proportion des employés par rapport aux ouvriers, et d'autre part, une baisse de la proportion des ouvriers par rapport aux ingénieurs.

#### Rôle préparatoire de l'école

La tâche de l'école est donc de former des adolescents pouvant « répondre » soit aux qualifications requises par l'industrie et le commerce, soit aux nombreuses activités de services qui s'offrent à eux.

Dans toutes les activités de services, il est facile de s'en rendre compte, les qualités de contact, la présentation, l'aisance sociale, l'élocution, la mémoire auditive jouent un rôle de premier plan, alors que les exigences en mathématiques deviennent de plus en plus restreintes ; les caisses enregistreuses, les tables supplément aux connaissances numériques, leur emploi ne requiert souvent plus guère que de l'attention. Pour les élèves qui se destinent aux carrières de services, les leçons de savoir-vivre, la compréhension du public, en quelque sorte la réceptivité de l'individu sont des qualités qu'il faut développer.

Les futurs apprentis des professions commerciales bénéficieront du même enseignement, car ils seront eux aussi sans cesse appelés à traiter avec des collègues ou des supérieurs. Les moyens techniques mis aujourd'hui à notre disposition permettent des leçons répondant à l'intérêt des jeunes : songeons simplement aux sketches, aux discussions portant sur des sujets d'actualité qu'il sera aisément d'enregistrer au magnétophone ; des groupes de 10 à 15 élèves y participeront ; chacun sera ensuite appelé à faire son auto-critique et d'aucuns prendront conscience, lorsque la bande repassera, de l'effet qu'ils produisent sur autrui. L'élocution par téléphone, comme moyen de synthèse, est excellent, à condition de limiter les conversations à 3 ou 6 minutes.

Si l'expression orale joue un rôle très important, il ne faudra pas pour autant négliger les exercices de rédaction qui ne rencontreront pas toujours l'enthousiasme des élèves ; pour les rendre plus attrayants, il serait indiqué en dernière année, en partant de la lecture des offres de places, des annonces (achats, ventes, etc.), de composer des lettres reposant sur des données réelles. Il serait aussi intéressant d'entraîner ces jeunes à composer de petits reportages.

La part faite à la dictée dans les classes de fin de scolarité est souvent limitée ; il semble que ceux qui ne sont pas parvenus à acquérir les données de base jusqu'à ce jour n'y parviendront jamais. Cette vue est un peu pessimiste. En effet, si l'on fait un effort pour analyser de temps à autre systématiquement les fautes des élèves, on constatera dans de nombreux cas qu'elles proviennent de lacunes à la base de l'enseignement ; en traitant alors par groupes les élèves présentant les mêmes fautes, en leur proposant des exercices spécifiques, on obtient des résultats parfois spectaculaires.

Parmi les moyens permettant d'améliorer le français, citons l'emploi de la machine à écrire, l'élève étant obligé de copier un texte en « détaillant » chaque mot (une frappe par caractère) ; ainsi, sous le couvert de la préparation à la vie professionnelle, des exercices nouveaux de français pourront être introduits dans les classes.

Les employeurs réclament souvent de leurs futurs apprentis des connaissances de base en allemand.

L'expérience nous a montré que les élèves des classes primaires même normalement doués avaient de la peine à suivre le programme d'allemand des apprentis de commerce, par exemple. L'étude de ce problème nous a conduit à la découverte que cette difficulté provenait essentiellement de connaissances grammaticales françaises insuffisantes, aussi vaudrait-il la peine d'entraîner les élèves à jongler avec les différents éléments d'une proposition.

Comme nous le relevions ci-dessus, les exigences en mathématiques tendent à diminuer dans les activités de services, aussi les connaissances suivantes sont-elles souvent suffisantes : les 4 opérations (avec nombres entiers et décimaux), l'addition et la soustraction des fractions, le calcul de pourcentages des intérêts simples, le calcul des proportions dans les mélanges (nécessaire dans les laboratoires, chez les confiseurs, pâtissiers, droguistes, etc.). D'autre part, l'étude de l'emploi des tables de calcul dont l'usage se généralise dans tous les domaines du commerce et de l'industrie doit être mise au programme scolaire. Les exercices de comptabilité simple (livre de caisse) peuvent être multipliés, car ils intéressent les élèves, et il y a possibilité d'y glisser des calculs de fraction, de pourcentage, etc ; ils servent ainsi d'exercices récapitulatifs.

Une connaissance plus poussée des affranchissements postaux, des systèmes courants de paiements, la lecture d'un bordereau de livraison, voilà des problèmes qui sembleront nouveaux aux élèves et qui leur prouveront que l'école est à la page.

Nous proposons de laisser de côté les calculs d'alliage que les rares spécialistes reprendront à la base ; quant au calcul de l'intérêt composé, les élèves en auront entendu parler, mais ils sauront que des machines sont maintenant à disposition pour les calculer.

Les élèves qui choisiront une profession de type technique devront recevoir une enseignement dont la base sera constituée par les mathématiques. Dans ce domaine, les exigences permettant d'entreprendre un apprentissage de mécanicien ne sont pas très grande ; voici l'énumération des connaissances précises qu'un employeur est en droit d'exiger au départ :

- 1) Compréhension et technique des 4 opérations.
- 2) Connaissance et compréhension de 4 opérations avec des nombres décimaux, utilisation des 0,1, des 0,01, 0,001.
- 3) Connaissance des fractions ordinaires, compréhension de la notion de fraction (voir les travaux de Béguin et de L. Pauli).
- 4) Technique de l'addition et de la soustraction de fractions ordinaires ; division et multiplication d'un nombre entier par une fraction (pour les radio-électriciens et mécaniciens-électriciens, la division et la multiplication d'une fraction par une autre).
- 5) Possibilité de comparaison entre fractions ordinaires et décimales.
- 6) Connaissance du système métrique et surtout emploi des mesures plus petites que le mètre (nécessaire pour le travail aux machines de précision).
- 7) Connaissance en géométrie plane du calcul des surfaces (triangle, cercle, quadrilatères).
- 8) Capacité à estimer la surface d'objets usuels (tables - bancs - chaises, etc.).
- 9) Calcul du volume d'un cube, d'un cylindre.

Il ne serait pas inutile, par ailleurs, d'apprendre aux jeunes la façon dont se calculent les salaires et de leur exposer, par exemple, que l'écart qui existe entre le prix de l'heure facturé au client et le salaire horaire que reçoit effectivement l'ouvrier ne constitue pas une injustice ; il faudra ainsi amener les élèves à considérer comment se calcule un prix de revient ; il sera alors possible de les initier graduellement aux problèmes socio-économiques auxquels ils seront mêlés dès la sortie de l'école.

Dans le domaine du dessin technique, il convient de familiariser les élèves avec des plans ; il est facile d'obtenir de vieux plans, des anciens relevés du cadastre, etc. L'étude de ces plans servira d'introduction à l'emploi d'échelles réduites ; puis on entraînera ensuite les adolescents à la construction de dessins selon des données très précises, en les habituant graduellement à « développer » une figure. Il conviendrait d'exiger toujours une précision allant jusqu'au mm. et de ne pas craindre d'obliger les élèves à reproduire deux ou trois fois le même plan sans bâcler leur travail. Pour ces dessins, on pourrait présenter dès le départ les signes conventionnels universellement adoptés. De tels exercices contribueraient largement à développer la capacité de représentation dans l'espace.

Pour l'engagement d'apprentis dessinateurs, les exigences portent avant tout sur les connaissances en mathématiques, la capacité de représentation spatiale et le soin, plus que sur le tracé du dessin lui-même ; en effet, avec l'exercice, le « graphisme » proprement dit s'acquiert facilement.

L'introduction des travaux manuels dans les classes de dernière année est une heureuse innovation, mais il faut éviter la tentation de pousser ces travaux vers une sorte de préapprentissage qui conduirait les élèves à un bricolage que redoutent les moniteurs d'apprentissage. Les travaux manuels ne doivent pas viser à faire acquérir des techniques qui seront enseignées avec rigueur aux futurs apprentis, ils doivent avant tout développer la coordination visuo-motrice, donner le goût du travail manuel bien fait, et permettre aux élèves d'utiliser des matières très différentes. Les travaux sur fer, sur bois, sur carton, avec de la terre à modeler, etc. constituent une préparation excellente à la mécanique. L'élève découvre une matière, la domine, son sens pratique et son initiative se développent.

Les jeunes gens assoiffés de technique verront avec intérêt l'introduction de leçons portant sur l'utilisation des outils ; ils découvriront avec plaisir le fonctionnement de certaines machines d'usage courant : machine à écrire, agrafeuse, machine à imprimer, etc. Pour rendre les élèves attentifs au rôle des virgules, il n'est rien de mieux que de les placer en face d'une machine à calculer !

En poussant encore plus loin cette préparation à la vie, nous envisagerions le choix de lectures dans des journaux tels que « Science et Avenir », « Mécanique populaire », « Rallye jeunesse », « Science et Vie », etc. Il ne sera pas difficile de tirer les exercices de français de ces mêmes textes ; la grammaire et la dictée qui resteront évidemment au programme prendront un nouvel éclat.

En terminant ce rapide tour d'horizon, voici encore quelques suggestions pratiques :

- I. Dans certains ateliers, on remet aux apprentis et aux ouvriers des bulletins ou bordereaux portant les indications précises sur le travail à exécuter pendant une matinée ; en adoptant à l'école cette méthode de travail, les élèves apprendront à travailler seuls et sur-

tout ils devront organiser eux-mêmes leur programme, utiliser la documentation mise à leur disposition ; les résultats de ces exercices seront discutés et chacun sera appelé à exposer la façon dont il a entrepris sa tâche. D'une manière générale, il conviendrait de ne plus découper l'horaire des leçons heure par heure, mais de prévoir un travail couvrant deux ou trois heures ; à 15 ans, un adolescent doit parvenir à maintenir son attention pendant cette durée.

II. Entrainer les élèves à des travaux « insipides », en qualité d'apprentis, leur capacité de résistance à la monotonie sera mise à dure épreuve.

III. Chaque fois qu'une leçon le permettra, exiger la position debout, en songeant au nombre de jeunes adolescents qui n'auront que rarement l'occasion de s'asseoir. D'autre part, cette situation de l'élève est psychologiquement plus favorable ; il ressentira moins son infériorité par rapport au maître, auquel il fera face.

Inconsciemment, en exposant les programmes de dernière année, nous avons établi une distinction entre les élèves selon qu'ils choisissent l'une ou l'autre grande direction professionnelle, technique ou socio-commerciale ; cette distinction devrait être réalisée dès l'avant-dernière ou la dernière année de scolarité primaire, afin de permettre à chacun de travailler selon ses goûts. D'autre part, les récentes études entreprises en France et en Angleterre tendent à montrer que ce n'est qu'aux environs de 14 ans qu'une orientation scolaire n'est réellement valable, puisque certaines aptitudes (spatiales, en particulier) ne se développent qu'à partir de cet âge ; il serait donc souhaitable que les élèves des écoles primaires bénéficient, comme ceux des collèges, d'une spécialisation dont il tireront un profit certain dans la vie professionnelle qui les attend.

Mad. Dupont-Huber.

## Bibliographie

### L'éducation pour la compréhension internationale

Unesco, Paris. Prix : 525 Fr. français ; \$ 1,50.

Depuis plusieurs années, l'UNESCO travaille, en coopération avec certaines de ses commissions nationales, à encourager les essais d'éducation pour la compréhension internationale. C'est ainsi que des écoles sont désignées dans chaque pays pour faire partie du réseau d'« écoles associées », institué par l'Organisation internationale et à ce titre chacune élaborera pour son compte un programme d'études destiné à informer les élèves sur tel ou tel pays étranger.

Ce sont quelques-uns des renseignements tirés de ces programmes, de même que des exemples et des idées nées, pour la plupart, d'expériences de ce genre que l'UNESCO propose aux maîtres dans une brochure intitulée « L'Education pour la compréhension internationale », et qui a été, en quelque sorte, rédigée par des enseignants à l'usage de leurs confrères. Ceux-ci y trouveront, en effet, la description d'un certain nombre de méthodes, de procédés et d'auxiliaires pédagogiques qui permettent de combiner l'enseignement pour la compréhension internationale avec celui des matières figurant ordinairement au programme. Trois questions sont traitées dans les premiers chapitres : l'enseignement relatif aux Nations Unies, l'enseignement relatif aux droits de l'homme et l'enseignement relatif aux pays étrangers. Ce sont les trois thèmes qui ont été proposés à toutes les « écoles associées ».

D'autres chapitres ont trait aux divers partis à tirer du programme, aux activités hors programme, et au rôle du maître. On trouvera en annexe la liste des bureaux d'information et centres d'information de l'ONU et des Institutions spécialisées, ainsi que celle des bureaux nationaux de la Fédération internationale des organisations de correspondances et d'échanges scolaires.

## NEIGE NOIRE ET CHOCOLAT BLANC

*Sur le petit sentier de la forêt, le pied glissait sur la neige noire que la pluie douceuse pourrissait.*

*Mais peu à peu les gouttes se firent plus visibles, et de froides et légères, elles devinrent grésil, puis laine blanche.*

*Un petit garçon en veste de ski bleue, à capuchon relevé, était arrêté près du ruisseau où clabaudait l'eau sombre. Il serrait précieusement dans ses doigts une plaque de chocolat blanc. Ses yeux bleus regardaient le ciel et il tirait une langue rose et gourmande qui cherchait à happen au vol quelque flocon voltigeant.*

*Quand le passant fut près de lui, il tressaillit comme pris en faute. Mais vite rassuré par un sourire, il dit :*

— Y i.. il neige, Me.. me.. monsieur !

*C'était un petit garçon, de Paris cela s'entendait, un petit Parisien qui bégayait.*

*— Oui, il neige, dit le passant. Et de la bonne neige, enfin !*

*Le regard de l'enfant devint triste.*

— Y i.. il neige, et je.. je pars de.. de.. demain !

*La moue de ses lèvres et le sanglot brisé de la voix semblaient reprocher à la Providence de faire si mal les choses.*

*« Ces enfants de France sont bien souvent frustrés, songeait le passant. C'est presque de l'escroquerie. On leur vante les joies de l'hiver suisse ; ils ont patins, luge et skis, mais la neige leur fait faux bond. Ils l'ont*

*attendue pendant les dix jours de leurs vacances, priant Dieu le soir qu'il fasse neiger durant la nuit. Chacun de leur réveil les a vus courir à la fenêtre, pour voir si d'aventure le miracle ne s'était pas produit. Et chaque aube a connu leur bel espoir déçu. »*

*Rien n'est venu ; rien n'est venu, sauf en cette veille de départ où déjà il leur faut préparer les valises.*

*Le petit garçon leva le nez, montra au passant sa plaque de chocolat et son regard bleu triste vira sur la joie.*

— J'ai.. j'ai.. du chocolat.. Vous voyez.. du.. du.. du.. blanc. Et je reviendrai en.. en.. encore l'année pro.. pro.. chaîne.

« Heureux pays ; songeait le passant, que celui qui peut toujours offrir quelque chose. Neige, chocolat.. A offrir ? Hum ! Tant d'autres auraient besoin d'air pur, du climat des hauteurs et d'ébats dans la neige qui n'en connaîtront jamais rien. »

Ne t'égare point, passant. Même gosse de riche, le petit Français bégue au capuchon bleu a quelque chose à t'apprendre : sagesse des humbles vite consolés ; ténacité de l'espérance accrochée au cœur.

Et pourquoi donc, en effet, l'an prochain, la neige coquette et capricieuse ne l'attendrait-elle pas ? Pour une fois, première au rendez-vous ?

Et du coup, toi aussi, passant, tu te mets à espérer. Au printemps qui vient, peut-être... Georges Annen.

# ALLOCUTION PRONONCÉE A L'ÉCOLE NORMALE DE JALAPA

## LE 1er AOUT 1959

*On sait que M. R. Dottrens, professeur de pédagogie à l'Université de Genève et président de la section Education de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, a été chargé d'une enquête au Mexique en qualité d'expert désigné par l'Unesco. A cette occasion, il s'est adressé à de futurs instituteurs.*

Chers élèves,

Je suis très touché des paroles de bienvenue qui viennent de m'être adressées et du témoignage de reconnaissance qui a été adressé à mon compatriote, Henri Rebsamen.

Je suis heureux de penser qu'un citoyen de mon pays — un tout petit pays — ait eu au Mexique et particulièrement dans l'Etat de Vera-Cruz, une activité qui a profité aux éducateurs et aux écoliers mexicains.

En créant les écoles normales, Rebsamen a cherché à résoudre un problème toujours actuel : celui de la formation professionnelle des instituteurs et des institutrices et vous êtes là devant moi, jeunes gens et jeunes filles, élèves de cette école que vous quitterez dans quelques mois ou dans quelques années pour prendre la direction d'une classe.

J'imagine que vous pensez parfois à cette heure que vous attendez où, pour la première fois, vous vous trouverez seuls en face de vos premiers élèves !

Seuls : c'est-à-dire livrés à vos propres moyens, à vos seules forces pour organiser votre travail et donner un enseignement méthodique et efficace. Seuls, c'est-à-dire responsables de ces enfants que leurs parents et la collectivité vous confient, assurés qu'ils peuvent compter sur vos capacités professionnelles et votre sens du devoir.

Permettez-moi, très amicalement, de vous soumettre quelques réflexions auxquelles m'a conduit l'activité qui a été la mienne au cours des vingt-cinq années pendant lesquelles j'ai été responsable de la formation du corps enseignant primaire dans la République et Canton de Genève.

Dans cet Etat, minuscule, pour devenir instituteur ou institutrice, il faut avoir achevé ses études secondaires et être en possession d'un baccalauréat. Sui-vent trois années de préparation.

Au cours de la première, les candidats sont chargés des suppléances et du remplacement du personnel absent ou malade. Naturellement ils sont suivis et contrôlés. Nous avons adopté ce système pour nous assurer, avant les études pédagogiques proprement dites, que les candidats possèdent les qualités personnelles indispensables à l'exercice de la profession à laquelle ils vont se préparer. Nous ne voulons plus, en effet, conserver dans nos écoles des instituteurs qui ont pu être brillants lorsqu'il s'est agi de subir des examens mais qui n'ayant aucune autorité naturelle, aucun rayonnement, feraient de très mauvais maîtres.

Nous voulons aussi que les candidats puissent se rendre compte eux-mêmes si la profession d'instituteur, telle qu'elle s'exerce dans la réalité de la vie journalière, correspond bien à l'idée qu'ils en ont eue ou qu'ils s'en font.

C'est ainsi qu'au cours de ce quart de siècle, j'ai vu venir à moi des jeunes hommes et des jeunes femmes qui m'ont dit : « Monsieur, je me suis trompé, je ne m'étais pas représenté exactement ce qu'est la tâche d'un instituteur, je ne suis pas fait pour une telle profession et je désire me retirer. »

A certains j'ai répondu : « Vous avez raison et votre décision témoigne de votre intelligence, choisissez une autre voie où vous réussirez mieux. »

A d'autres, j'ai affirmé : « Vous avez tort ! Parce que vous avez eu des difficultés de discipline dans des classes difficiles, vous abandonnez la partie trop vite : inconsciemment, sans doute, vous avez peur des enfants et vous ne savez pas vous imposer, d'autre part, vous avez commis des erreurs pardonnables puisque vous n'avez pas encore appris votre métier. Vous allez accomplir un stage dans la classe d'un maître expérimenté et vous repartirez ensuite d'un bon pas. » C'est ce qui est arrivé dans la plupart des cas.

Enfin, il en est d'autres à qui j'ai dû dire moi-même : « Vous n'êtes pas faits pour l'enseignement, il est préférable que vous nous quittiez. »

Je puis vous dire qu'il m'est arrivé à plusieurs reprises, des années après, de rencontrer l'un ou l'autre d'entre eux qui m'ont remercié de les avoir obligés à changer de profession car ils avaient compris le service qui leur avait été rendu.

La seconde année des études se passe à l'Institut des Sciences de l'Education où les candidats reçoivent une formation pédagogique et psychologique poussée ; psychologie de l'enfant, pédagogie générale, pédagogie comparée, pédagogie expérimentale, psychopathologie de l'enfant, etc.

Nous insistons sur le travail personnel, les exercices pratiques, les recherches de laboratoire.

La troisième année est consacrée à l'acquisition des techniques de l'enseignement par l'alternance de cours de méthodologie et de stages.

Au terme de leurs études, les candidats doivent remettre un « travail de fin d'études » qui est en quelque sorte une petite thèse sur un sujet laissé à leur choix. J'ajoute que pendant ces trois années les candidats sont rétribués. Ils ne sont donc plus à la charge de leurs parents, afin que la carrière demeure ouverte aux jeunes gens et jeunes filles des couches populaires.

Chaque année, au moment où je recevais un nouveau contingent de candidats, j'ai toujours consacré l'heure de notre premier contact à les mettre en face de leurs responsabilités.

Permettez-moi, jeunes gens et jeunes filles, de le faire maintenant à votre intention :

Comment et pour quelles raisons êtes-vous devenus élèves d'une école normale ? Est-ce le hasard qui vous a conduits, une décision de votre famille ? ou bien est-ce un choix personnel parce que vous avez eu l'intention de vous occuper d'enfants ?

Il y a bien des années, en Belgique, le directeur d'une école normale avait posé la question à ses élèves. La majorité d'entre eux, avec beaucoup de sincérité du reste, avaient répondu qu'ils venaient à l'enseignement parce que c'était une profession dans laquelle il y avait beaucoup de vacances !

J'espère que vous n'en êtes pas là et qu'à mesure que vos études se poursuivent, vous vous posez des questions en songeant à votre avenir professionnel.

Ce n'est pas la préoccupation des examens qui doit être dominante et qui doit guider votre effort, mais bien le souci de votre culture et surtout celui de votre activité professionnelle future qui réclamera de vous des qualités et une attitude auxquelles vous devez sans cesse réfléchir.

Organisez donc votre travail en fonction de cet avenir au cours duquel vous serez responsables de la destinée intellectuelle de vos élèves, car on ne peut éduquer, instruire des enfants, c'est-à-dire agir sur des êtres humains en voie de croissance, sans avoir réfléchi profondément aux raisons de son choix, à ses capacités, au but que l'on assignera à ses efforts, à la nature des moyens que l'on mettra en œuvre pour atteindre le but que l'on s'est proposé.

L'éducation, en effet, pose le problème de la destinée humaine et même de l'avenir des sociétés parce que, cette destinée individuelle et collective dépend pour une bonne part de l'éducation que reçoit l'être humain et du milieu dans lequel il vit.

Pensez-y souvent, vérifiez votre propre position, examinez-vous vous-mêmes, faites le compte de vos qualités et de vos défauts, intensifiez les premières, efforcez-vous de corriger les seconds, dites-vous que vous agirez surtout par votre exemple et que vous ne saurez jamais ou rarement l'influence bonne ou regrettable que vous avez eue sur vos élèves.

Il m'est arrivé d'être arrêté dans la rue par des hommes que je ne connaissais pas. Ils m'ont rappelé que, des années avant, ils avaient été mes élèves et m'ont reproché telle ou telle erreur ou injustice que j'avais commises et dont ils avaient gardé le souvenir amer. Je n'ai pu que m'excuser auprès d'eux.

J'en ai rencontré d'autres, inconnus comme les premiers. C'étaient encore d'anciens élèves fort étonnés de mon peu de mémoire et me citant telle ou telle parole que je leur avais dite et dont je n'avais plus le souvenir. « Je ne l'ai jamais oubliée », me disaient-ils, elle m'a aidé tout au long de ma vie et je tiens à vous en remercier...

Nous ne savons jamais la part d'influence que notre exemple, nos paroles, nos actions auront sur nos élèves. N'oubliez pas, normaliens et normaliennes, cette parole du grand Français Jean Jaurès : « On n'enseigne pas ce que l'on sait, on enseigne ce que l'on est. »

Efforcez-vous donc d'être, de devenir des caractères, des consciences, des personnalités qui s'imposent par leur prestige personnel et par leur exemple.

On m'a souvent demandé : « Vous qui avez formé pendant si longtemps des éducateurs, avez-vous trouvé un moyen de les sélectionner, de prévoir ceux qui réussiront le mieux ? ceux qui auront des difficultés ?

J'ai répondu affirmativement. Mon expérience m'a amené à constater que ce qui détermine la valeur d'un instituteur ou d'une institutrice, beaucoup mieux que son intelligence ou la réussite de ses examens, c'est... son mariage !

J'ai connu de brillants candidats dont nous attendions beaucoup et dont la carrière a été terne. Ils avaient épousé des femmes qui n'avaient pas compris les servitudes d'un métier qui n'enrichit pas parce qu'il est une vocation de service, et elles avaient tué la flamme en eux.

Je me souviens d'autres, très moyens, dont nous disions, avec mes collègues : « Il devra être suivi constamment, il aura de la peine. » Et dix ou quinze ans après, ces hommes étaient devenus des instituteurs capables, respectés, estimés. La raison de leur ascension ? Ils avaient épousé des jeunes femmes qui les avaient compris, aidés, qui s'étaient associées à leur travail, à leurs soucis. Ces hommes avaient trouvé dans leur foyer le réconfort et l'élan qui leur avaient permis de s'affirmer et de s'épanouir.

Alors, jeunes gens et jeunes filles, voici mon dernier conseil : « Mariez-vous bien ! » Choisissez votre compagne ou votre compagnon de route de telle sorte que vous trouviez dans votre union conjugale le bonheur que vous en attendez, mais encore les conditions de compréhension et de sérénité qui feront de votre foyer le lieu où vous trouverez la quiétude et le repos, mais aussi les forces dont vous aurez besoin pour reprendre la tâche quotidienne avec une joie renouvelée et un entrain qui ne diminuera pas.

Ce métier d'instituteur, qui est le plus beau des métiers pour celui qui s'y donne tout entier et qui éprouve cette conviction enrichissante d'aider des petits enfants à devenir des hommes et de contribuer pour sa part à préparer un avenir meilleur pour le pays.

R. Dottrens.

## Bibliographie

**Costumes suisses, par Louise Witzig et Edwige Eberlé.** Collection Orbis Pictus No 27. 48 pages, 24 planches en couleurs. Fr. 5.—. Librairie Payot, Lausanne.

Les costumes traditionnels, rustiques ou citadins, sont l'une des plus charmantes manifestations de notre folklore. Si le port en devient de plus en plus rare, il faut reconnaître que de louables efforts sont faits partout pour en maintenir la survivance, et l'on conçoit difficilement une fête populaire sans la participation de groupes costumés. C'est que le costume est non seulement un élément de beauté, il a une valeur de symbole, il représente l'attachement au coin de terre, vallée alpestre ou région campagnarde, auquel on se sent appartenir. D'où l'infinie variété de nos costumes : il n'a pas fallu moins de cinq volumes à Mme J. Heierli pour les décrire dans toutes leurs particularités. C'est

là bien sûr un ouvrage pour spécialistes, et la plupart de ceux que la question intéresse se contenteront d'un livre plus modeste. Ce livre, précisément vient de paraître ; il s'agit du dernier titre de la collection Orbis Pictus, bien connue : 24 aquarelles d'Edwige Eberlé, reproduisant l'image fidèle et artistique de 57 parures de fête de nos cantons, telles qu'elles ont été reconstituées de 1920 à 1930. Ces planches sont suivies de commentaires descriptifs expliquant l'origine et les caractéristiques de chaque costume régional, féminin et masculin. L'introduction nous fait comprendre tout le prix d'une tradition qui est le reflet du génie créateur du peuple paysan et que chaque contrée a marqué de son empreinte. A feuilleter ce petit ouvrage — vrai régal pour les yeux — on se convaincra de la nécessité de sauvegarder l'un des plus authentiques trésors de notre patrimoine national. « Costumes suisses » est une réussite, digne de la ravissante collection dans laquelle, rappelons-le, a déjà paru, dans un domaine similaire, « La Suisse romantique ».

## Compréhension du texte

C'est une rayonnante matinée d'octobre. La dure chaleur de l'été s'est assoupie...

Papa et Line sont partis ensemble pour faire une grande promenade. Comme on gravit une côte, le babil de Line se ralentit. Et tout à coup le regard de papa fixé sur elle, elle interroge :

— A quoi penses-tu, papa ?

Papa répond :

— Je pensais à toi, Line.

— Et qu'est-ce que tu pensais de moi ? et elle ajoute aussitôt avec un sourire malicieux :

— Je suis sûre que tu pensais bien du mal.

Papa fixe sur elle son regard gris, un peu rêveur, et répond de sa voix voilée :

— Non, Line, je ne pense pas du mal de toi, et n'est-ce pas que j'ai raison ?

Line est un peu interdite. Elle ne s'attendait pas à cette réponse. Elle est vaguement énervée de l'air sérieux de papa, flattée aussi. Elle voudrait dire quelque chose de bien, interroger encore... Mais les mots ne lui viennent pas aux lèvres comme il faudrait.

— Alors, tu m'aimes ?

Papa sourit et dit :

— Oui, je t'aime.

Line sent son cœur se dilater. Elle est aimée, elle n'est point seule...

Impétueusement, elle se jette au cou de son papa, fait tomber son longnon d'un côté, son chapeau de l'autre, et l'étreint de ses deux bras. Et puis elle le tire par la main en criant :

— Eh bien ! puisque nous sommes amis, courrons !

Et, sur la pente couverte de thym, de mousse, d'œilletts rouges et de serpolet, papa et Line dévalent à toutes jambes en faisant fuir les sauterelles. Le soleil danse. La brise leur souffle au visage. L'air est idéalement pur. Ils rient dans la gaieté fraîche du matin et vivent quelques-unes des secondes les plus suaves de leur vie.

André Lichtenberger.

Souligner, ou marquer d'une croix, la meilleure réponse.

A. **Il est question dans ce texte :** a) des occupations de Line et de son papa ; b) des sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre ; c) de leurs divertissements.

B. **Le babil se ralentit parce que** a) Line n'a plus rien à dire ; b) son papa la fait se taire ; c) Line est essoufflée.

C. **Je suis sûre que tu en penses bien du mal.** Line dit cela a) pour taquiner son papa ; b) parce que papa la déteste ; c) pour que papa lui répète qu'il l'estime beaucoup.

D. **N'est-ce pas que j'ai raison ?** a) Papa ne se trompe jamais ; b) Line mérite cette réponse ; c) Line n'a pas tort.

E. **Elle ne s'attendait pas à cette réponse.** a) parce qu'elle n'aimait pas son papa ; b) parce que, d'habitude, papa est réservé ; c) parce que papa ne dit pas la vérité.

F. **Les mots ne lui viennent pas à la bouche comme il faudrait,** a) parce qu'elle parle mal le français ; b) parce qu'elle préférerait se taire ; c) parce qu'elle est très énervée.

G. **Elle l'étreint de ses deux bras,** a) pour lui manifester son amour ; b) pour exercer sa force ; c) pour l'étouffer.

H. **Puisque nous sommes amis, courrons** a) pour voir qui arrivera le premier ; b) pour manifester notre joie ; c) pour quitter au plus vite un endroit désagréable.

I. **Le soleil danse,** a) parce que le bal a commencé ; b) parce qu'il ne tient plus en place ; c) parce que le mouvement de course fait que le soleil semble monter et descendre.

J. **Quel est le meilleur titre ?** a) Course de descente. b) Une heureuse matinée. c) Promenade.

V. *Lijon.*

## COMPRÉHENSION DU VOCABULAIRE ET DES EXPRESSIONS

Souligner, ou marquer d'une croix, le meilleur synonyme.

A. Ligne 1 : **rayonnante** : a) munie de rayons ; b) ensoleillée ; c) qui part dans toutes les directions.

B. Ligne 1 : **dure** : a) qu'on ne peut pas rayer ; b) qui n'arrête pas ; c) pénible.

C. Ligne 2 : **s'est assoupi** : a) a diminué ; b) c'est plus souple ; c) s'endort.

D. Ligne 4 : **on gravit** : a) on marque son nom dedans ; b) on rend sérieux ; c) on escalade.

E. Ligne 4 : **se ralentit** : a) va moins vite ; b) cesse peu à peu ; c) laisse causer les autres.

F. Ligne 9 : **elle ajoute** : a) fait une addition ; b) rend plus grand ; c) dit encore.

- G. Ligne 10 : **malicieux** : a) rusé ; b) qui fait du mal ; c) qui rend malade.  
 H. Ligne 11 : **sûre** : a) posée dessus ; b) ne risque rien ; c) certaine.  
 I. Ligne 12 : **rêveur** : a) qui fait un songe ; b) un peu perdu ; c) qui semble souffrir.  
 J. Ligne 16 : **interdir** : a) n'a pas le droit de passer ; b) surprise ; c) la police ne permet pas.

### COMPRÉHENSION DU VOCABULAIRE ET DES EXPRESSIONS

Souligner, ou marquer d'une croix le meilleur synonyme.

- A. Ligne 1 : **rayonnante** : a) munie de rayons ; b) ensoleillée ; c) qui part dans toutes les directions.  
 B. Ligne 1 : **dure** : a) qu'on ne peut pas rayer ; b) qui n'arrête pas ; c) pénible.  
 C. Ligne 2 : **s'est assoupi** : a) a diminué ; b) c'est plus souple ; c) s'endort.  
 D. Ligne 4 : **on gravit** : a) on marque son nom dedans ; b) on rend sérieux ; c) on escalade.  
 E. Ligne 4 : **se ralentit** : a) va moins vite ; b) cesse peu à peu ; c) laisse causer les autres.  
 F. Ligne 9 : **elle ajoute** : a) fait une addition ; b) rend plus grand ; c) dit encore.  
 G. Ligne 10 : **malicieux** : a) rusé ; b) qui fait du mal ; c) qui rend malade.  
 H. Ligne 11 : **sûre** : a) posée dessus ; b) ne risque rien ; c) certaine.  
 I. Ligne 12 : **rêveur** : a) qui fait un songe ; b) un peu perdu ; c) qui semble souffrir.  
 J. Ligne 16 : **interdite** : a) n'a pas le droit de passer ; b) surprise ; c) la police ne permet pas.  
 K. Ligne 17 : **vaguenement** : a) comme si elle sortait de l'eau ; b) en vagabondant ; c) un peu.  
 L. Ligne 19 : **les mots ne ... il faudrait** : a) elle ne sait pas parler ; b) elle ne peut pas dire ce qu'elle pense ; c) elle hésite.  
 M. Ligne 23 : **se dilater** : a) se gonfler ; b) débattre ; c) souffrir.  
 N. Ligne 25 : **impénitueusement** : a) avec bruit ; b) nerveusement ; c) sans plus attendre.  
 O. Ligne 26 : **étreint** : a) serre très fortement ; b) le fatigue ; c) ne veut plus le lâcher.  
 P. Ligne 30 : **dévalent** : a) tombent dans le dévaloir ; b) descendent tranquillement ; c) dégringolent.  
 Q. Ligne 30 : **à toutes jambes** : a) en vitesse ; b) les deux jambes à la fois ; c) de toute la longueur de leurs jambes.  
 R. Ligne 31 : **fuir** : a) se cacher ; b) quitter la prison ; c) s'en aller.  
 S. Ligne 32 : **idéalement** : a) assez ; b) très ; c) d'une pureté parfaite.  
 T. Ligne 33 : **sauvages** : a) délicieuses ; b) sauvages ; c) rares.

V. 17.01.60

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES**  
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

**8. Beau-Séjour**

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX

### Pour les vacances

### A louer

Juillet-Août  
divers appartements  
dans

### les Cévennes

S'adresser à  
David Blanchet  
Ch. Lys 4, Lausanne  
Tél. 23 43 57